

Beauvais, le vendredi 11 janvier 2019.

DIVISION NATIONALE III PAR PAIRES

Madame, Monsieur,

Votre équipe est inscrite en Division Nationale III par paires au sein de la Ligue 02 pour la saison en cours. Veuillez trouver ci-dessous les modalités de l'épreuve.

Calendrier :

26 et 27 janvier 2019 (Mont Saint Aignan : 88, rue des Bulins – 02 35 88 17 10) et

09 et 10 février 2019 (Lisieux : 703, rue Edouard Branly – 02 31 62 30 60)

Finale nationale les 26, 27 et 28 avril 2019.

Organisation :

26 et 27 janvier 2019	Mont Saint Aignan	14h00 – 16h30 10h00 – 13h00	36 p	1 x 18 / 1 x 18 1 x 16 / 1 x 18 avec écrans
09 et 10 février 2019	Lisieux	14h00 – 16h30 10h00 – 13h00	36 p	1 x 18 / 1 x 18 1 x 16 / 1 x 18 avec écrans


Merci d'avoir l'amabilité de confirmer votre acceptation en faisant parvenir à votre comité un chèque de 130 €.

L'épreuve est classée en catégorie 3 (Art. 143.3 du RNC). Les systèmes classés SHA et les Conventions Inhabituelles (CI) sont interdits.

L'utilisation d'une ou de plusieurs conventions non classées CI mais par trop inusuelles ne permettant pas la mise au point d'une défense dans un laps de temps suffisamment court est interdite. En cas de doute et à défaut d'avis écrit de la C.N.S., le directeur de la compétition ou le chef arbitre sont habilités à autoriser ou interdire ce type de conventions inusuelles.

Amicales salutations,

Marie Christine Janiak

	<p>Toute correspondance à ce sujet est à adresser à M^{me} Marie Christine JANIAC 49, avenue Léon Blum – Les Tilleuls – Appt 110 - 60 000 BEAUVAIS ☎ 03 44 08 90 40 / 06 89 45 17 52 – picbridge@wanadoo.fr</p>
---	---